



Les personnels refusent la dégradation des conditions du travail, la casse du statut et de l'Ecole Publique ! Le ministre doit recruter !

Les personnels sont confrontés quotidiennement au manque de remplaçants et à l'application du nouveau protocole Blanquer qui prévoit de renvoyer les élèves chez eux lorsqu'un enseignant absent n'est pas remplacé.

Comme l'indiquait le SNUDI-FO dans son communiqué du 23 avril : « Pour le SNUDI-FO, il est inadmissible que les collègues doivent accueillir les élèves des collègues absents faute de remplaçants. Il est tout aussi inadmissible de renvoyer les élèves chez eux ! Le ministère doit donc recruter immédiatement ! »

L'exigence de recrutement immédiat d'enseignants sous statut monte des écoles

Dans les écoles monte cette exigence : le recrutement immédiat d'enseignants sous statut pour remplacer les collègues absents !

- Ainsi, à l'appel du SNUDI-FO 94, du SNUipp-94, de la CGT Educ'action 94, de SUD Education 94, les collègues du Val de Marne étaient en grève et en manifestation le 6 mai avec de nombreux parents d'élèves au ministère (lequel a refusé de recevoir une délégation !) pour exiger notamment « *la mise en œuvre d'un plan de recrutements massifs et immédiats d'enseignants pour assurer le remplacement systématique des personnels malades ou en ASA et l'allègement significatif des effectifs des classes, avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves.* »
- En Haute-Loire, les collègues de Saint-Beauzire et de Bournoncle indiquent dans deux motions d'école : "*Depuis des semaines, nous réclamons des postes supplémentaires. L'Inspectrice d'Académie et le Recteur font la sourde oreille à nos revendications, c'est donc directement au ministre qu'il faut maintenant demander des comptes*" et proposent "*aux collègues de la circonscription, ainsi que les parents d'élève de se réunir pour discuter tous ensemble des actions. Nous appelons les organisations syndicales qui le souhaitent à prendre part à l'organisation de cette réunion.*". Une réunion de délégués d'école est prévue le 18 mai à Brioude, avec le SNUDI-FO.
- Dans l'Ain, les enseignants et les parents de l'école de Bettant affirment eux aussi, face au manque de remplaçants : « *Ne serait-il pas nécessaire que, personnels de l'Education Nationale et parents nous nous réunissions très rapidement, avec les organisations syndicales qui le souhaitent, pour discuter de l'action efficace en direction du ministre pour obtenir enfin satisfaction ?* »
- Dans le Rhône, 57 collègues réunis à la Bourse du Travail de Lyon avec le SNUDI-FO le 7 mai indiquent : « *Cette situation ne peut que générer des tensions entre collègues, des tensions avec les parents d'élèves. La responsabilité du ministre est totale. Il doit donc recruter immédiatement des enseignants fonctionnaires d'Etat. La question de la mobilisation à destination du ministre est clairement posée. Nous faisons connaître cette motion à nos collègues pour commencer à nous organiser en ce sens.* »
- En Indre-et-Loire, 11 enseignants d'une école de Tours écrivent à leurs collègues « *Ni répartition dans les autres classes, ni renvoi des élèves dont les enseignants sont absents ! Il est grand temps de préparer une mobilisation massive en direction du ministre pour le contraindre à créer des postes, à recruter des personnels pour remplacer les collègues absents, pour arrêter de fermer des classes.* »
- Dans le Maine-et-Loire, les enseignants d'une école d'Ecouflant écrivent : « *Nous refusons de devoir à nouveau annoncer aux parents que la classe est « suspendue » parce qu'un enseignant est absent et qu'il n'est pas remplacé ! Cela s'est produit mardi 27 avril et le jeudi 29 avril ! Le manque de remplaçants n'est pas lié à la situation sanitaire. Nous refusons de devoir faire appel aux « ressources humaines » de l'école telles que les AESH pour garder les enfants en cas d'absence de remplaçants ! Il faut le recrutement d'enseignants sous statut !* »

Des animateurs pour remplacer les enseignants absents !

Dans cette situation de remise en cause de notre statut et du fonctionnement de l'Ecole Publique, une nouvelle étape vient d'être franchie. Dans plusieurs communes de Seine-Saint-Denis, des animateurs municipaux rémunérés par l'Education Nationale sont chargés de remplacer les enseignants !

C'est le cas par exemple à Saint-Denis où « *le maire de Saint-Denis et le directeur académique de Seine-Saint-Denis viennent de décider conjointement d'organiser le remplacement des enseignants par des animateurs dès ce lundi 10 mai !* » écrivent les sections syndicales du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU, de la CGT Educ'action et de SUD Education de la commune qui ont organisé un rassemblement le mardi 11 mai devant la mairie de Saint-Denis pour que « *la convention entre la mairie et la Direction académique sur le remplacement des enseignants par des animateurs soit abandonnée et pour que la mairie défende à nos côtés les écoles et exige avec nous les enseignants remplaçants !* »

Construisons la mobilisation en direction du ministère !

Le SNUDI-FO refuse la dégradation sans fin de nos conditions de travail, le casse de notre statut et la remise en cause de l'Ecole Publique engagées par le ministre Blanquer.

Il exige la création de postes en urgence et le recrutement immédiat d'enseignants titulaires pour assurer le remplacement des collègues absents, la baisse des effectifs et l'annulation des fermetures de classes prévues à la rentrée.

Pour le SNUDI-FO, la question d'une mobilisation en direction du seul responsable de cette situation, le ministre, est clairement posée.

Le SNUDI-FO appelle tous les personnels à amplifier la colère qui monte et à s'organiser par communes, par circonscriptions, par départements, y compris avec les parents d'élèves !

L'heure est à la multiplication des réunions pour préparer la mobilisation !

Montreuil, le 12 mai 2021